

# **COMMISSION PERMANENTE**

**REUNION DU 25 NOVEMBRE 2020**

**RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**RIMESSA DI GRATIZI DI E TASSE DI CUNCESSIONE DI E  
FURESTE TERRITURIALE DI CORSICA**

**REMISE GRACIEUSE POUR LES REDEVANCES DE  
CONCESSIONS EN FORETS TERRITORIALES DE CORSE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de  
l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

## **RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

Le présent rapport s'inscrit dans les objectifs de la délibération n° 20/068 AC de l'Assemblée de Corse adoptant le rapport « Vince contr'à u COVID-19 », notamment son objectif 3 consacré à un plan d'urgence pour aider les acteurs insulaires à surmonter un choc économique sans précédent.

En particulier, le secteur touristique a été un des plus fortement impacté par les conséquences de cette crise sanitaire.

Certains des opérateurs de ce secteur sont concessionnaires de la Collectivité de Corse au titre de leur occupation du domaine forestier territorial, et nous ont fait savoir les difficultés qu'ils auront pour honorer leur redevance annuelle.

Une exonération de celle-ci est appelée de leurs vœux pour aider leurs établissements à surmonter le lourd impact des conséquences sanitaires, économiques et sociales de l'épidémie de Covid-19.

La Collectivité de Corse est pleinement engagée aux côtés des autres collectivités et acteurs économiques et sociaux, pour atténuer les conséquences négatives de cette épidémie par la mise en œuvre de nombreux dispositifs.

C'est à ce titre qu'il s'avère souhaitable que soit procédé à la remise gracieuse totale des sommes que ces établissements auraient dû normalement verser à la Collectivité de Corse pour l'année 2020, au titre de la redevance d'occupation du domaine public territorial.

Cette mesure est de portée générale et s'applique à toutes les personnes physiques et morales placées dans la même situation juridique, étant précisé qu'une liste des bénéficiaires se trouve ci-jointe en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.